



EL09

RECYCLAGE DES SAVOIRS ET DU SAVOIR FAIRE
DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

POSSÉDANT UNE HABILITATION ÉLECTRIQUE
BS, BE - MANŒUVRE, HOV - NORME NF C 18-510

PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant déjà suivi une formation aux risques liés à l'électricité et en possession d'un titre d'habilitation du niveau visé par le recyclage

PRÉ REQUIS

■ Formation aux risques liés à l'électricité et en possession d'un titre d'habilitation du niveau visé par le recyclage

DURÉE

1 jour et demi soit 10h30, dont 3 heures de pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum

LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

OBJECTIFS

- Maintenir et actualiser les connaissances du personnel autorisé à effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension et/ou effectuer des petits dépannages hors tension.
- Analyser ses pratiques professionnelles par un retour d'expérience afin de définir les risques encourus dans son environnement de travail.

Moyens pédagogiques

- Exposé et discussions étayés de diapositives et films
- Apprentissage et application sur installation
- Remise aux stagiaires de documents écrits

Moyens techniques

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Protection collective

Moyens d'encadrement

- Formateurs Vivalians

Contexte réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Norme NF C 18-510

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Contrôle de connaissances et des évaluations pratiques en fin de formation conformément à la norme NF C 18-510
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- En cas d'évaluation favorable le formateur adresse un avis, afin d'aider l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation
- L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau BS, BE - MANŒUVRE, HOV

Informations complémentaires

Un recyclage est préconisé tous les trois ans



EL09

RECYCLAGE DES SAVOIRS ET DU SAVOIR FAIRE
DU PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN POSSÉDANT
UNE HABILITATION ÉLECTRIQUE BS,
BE-MANŒUVRE, HOV

PROGRAMME

Retour d'expérience

- Analyse des accidents et presque accidents
- Analyse des pratiques professionnelles
- Analyse des difficultés rencontrées lors de l'application des procédures

Mise à jour des savoirs et du savoir faire

- Les limites du titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.)
- Les opérations correspondant au titre d'HABILITATION
- La zone de voisinage
- Les instructions de sécurité spécifiques aux opérations du titre d'habilitation
- Les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.)
- Les signalisations et les repérages associés
- Les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations
- Le matériel et l'outillage

- La mise en sécurité d'un circuit (pour les BS)
- La mise hors tension pour son propre compte
- La vérification d'absence de tension (VAT)
- La remise sous tension
- Les mesures de prévention à observer lors d'une intervention (pour les BS)
- La délimitation et la signalisation de la zone d'intervention
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Contrôle des connaissances et du savoir faire

- Évaluation théorique
- Évaluation pratique